

CONSEIL METROPOLITAIN DU 26 FEVRIER 2016
Délibération n° 2016 – 31

31 – GROUPEMENT DE COMMANDE INFORMATIQUE – FOURNITURE DE SERVICES DE
TELECOMMUNICATIONS – LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES OUVERT

Date de la convocation : le 19 février 2016

Nombre de Conseillers en exercice : 97

Présidente de séance : Madame Johanna ROLLAND – Présidente de Nantes Métropole

Secrétaire de séance : M. Pierre HAY

Présents : 84

M. AFFILE Bertrand, M. ALIX Jean-Guy, M. ALLARD Gérard, M. AMAILLAND Rodolphe, M. ANNEREAU Matthieu, M. BAINVEL Julien, Mme BASSAL Aïcha, M. BELHAMITI Mounir, Mme BENATRE Marie-Annick, Mme BESLIER Laure, Mme BIR Cécile, Mme BLIN Nathalie, M. BLINEAU Benoît, Mme BOCHER Rachel, M. BOLO Pascal, M. BUQUEN Eric, M. BUREAU Jocelyn, M. CAILLAUD Michel, Mme CHEVALLEREAU Claudine, Mme CHIRON Pascale, Mme CHOQUET Catherine, Mme COPPEY Mahel, M. COUTURIER Christian, Mme DANIEL Karine, M. DANTEC Ronan, M. DAVID Serge, Mme DELBLOND Liliane, M. DENIS Marc, Mme DUBETTIER - GRENIER Véronique, M. DUCLOS Dominique, Mme DUPORT Sandrine, M. FEDINI François, M. GARREAU Jacques, M. GILLAIZEAU Jacques, M. GRELARD Hervé, Mme GRESSUS Michèle, M. GUERRIAU Joël, Mme HAKEM Abbassia, M. HAY Pierre, M. HIERNARD Hugues, M. HUARD Jean-Paul, M. HUCHET Erwan, Mme IMPERIALE Sandra, Mme KRYSMANN Blandine, Mme LAERNOES Julie, Mme LE BERRE Dominique, Mme LE STER Michèle, Mme LEFRANC Elisabeth, M. LEMASSON Jean-Claude, M. LUCAS Michel, Mme LUTUN Lydie, Mme MAISONNEUVE Monique, M. MARAIS Pierre-Emmanuel, M. MARTINEAU David, M. MAUDUIT Benjamin, Mme MEYER Christine, M. MOREAU Jean-Jacques, M. MORIVAL Benjamin, M. MOUNIER Serge, Mme NEDELEC Marie Hélène, M. NICOLAS Gilles, Mme PADOVANI Fabienne, M. PARPAILLON Joseph, Mme PERNOT Mireille, Mme PIAU Catherine, M. PRAS Pascal, Mme PREVOT Charlotte, M. QUERAUD Didier, M. QUERO Thomas, M. RAMIN Louis - Charles, M. REBOUH Ali, M. RENEAUME Marc, M. RICHARD Guillaume, M. RIOUX Philippe, M. ROBERT Alain, Mme RODRIGUEZ Ghislaine, Mme ROLLAND Johanna, M. ROUSSEL Fabrice, M. SEASSAU Aymeric, M. SEILLIER Philippe, M. SOBCZAK André, Mme SOTTER Jeanne, M. VEY Alain, M. VOUZELLAUD François

Absents et représentés : 12

M. FOURNIER Xavier (pouvoir à M. BAINVEL Julien), Mme GARNIER Laurence (pouvoir à M. RENEAUME Marc), Mme GESSANT Marie-Cécile (pouvoir à M. VEY Alain), Mme GUERRA Anne-Sophie (pouvoir à M. GRELARD Hervé), Mme HAMEL Rozenn (pouvoir à M. FEDINI François), M. JUNIQUE Stéphane (pouvoir à M. MAUDUIT Benjamin), Mme LARGOUET Cathy (pouvoir à Mme PERNOT Mireille), M. LE BRUN Pierre-Yves (pouvoir à Mme BIR Cécile), Mme MERAND Isabelle (pouvoir à M. RIOUX Philippe), Mme NAEL Myriam (pouvoir à Mme DANIEL Karine), M. SALECROIX Robin (pouvoir à M. MOREAU Jean-Jacques), M. TRICHET Frankie (pouvoir à M. QUERO Thomas)

Absent : 1

Mme HOUEL Stéphanie

31 – GROUPEMENT DE COMMANDE INFORMATIQUE – FOURNITURE DE SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS – LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES OUVERT

EXPOSE

Le présent marché porte sur la fourniture de services de télécommunications pour le compte du groupement de commandes informatiques constitué par Nantes Métropole, la Ville de Nantes, le CCAS de Nantes et l'école supérieure des beaux-arts de Nantes Métropole (ESBANM).

Il couvre les services de téléphonie fixe, d'interconnexions de sites de type réseau privé IP, de liaisons points à points, d'accès internet autonomes et d'émission de messages électroniques en masse. La fourniture des services de téléphonie mobile et « machine to machine » (M2M) fera l'objet d'un appel d'offres ultérieur.

Les principaux objectifs visés par le présent appel d'offres pour la fourniture des services de télécommunication du groupement de commandes, sont les suivants :

- Assurer la continuité des services existants, à la date de fin de marché actuel (31/12/2016) ;
- Répondre à l'objectif fixé par la ville de Nantes consistant à raccorder les 113 écoles en très haut débit, dès le début du marché et au plus tard pour l'année 2020 ;
- Optimiser les coûts en autorisant une concurrence aussi élargie que possible ;
- Sécuriser la mise en place des marchés : limiter les risques de retards, limiter la charge de la maîtrise d'ouvrage ;
- Simplifier la gestion des marchés : incidents, changements, facturations, suivi d'exploitation ;
- Prévoir les souplesses et l'évolutivité nécessaire pour donner aux membres du groupement de commandes les moyens de faire face à leurs missions durant l'exécution du marché.

Pour répondre à ce besoin, il convient de lancer une consultation décomposée en 5 lots distincts devant donner lieu à la conclusion de marchés à prix unitaires et à bons de commandes sans minimum ni maximum :

Lot	Désignation
1	Téléphonie fixe (y compris numéros à valeur ajoutée) → Service de téléphonie fixe entrante et sortante incluant les numéros spéciaux à tarification réglementée par l'ARCEP.
2	Interconnexions de sites de type réseaux privés virtuels IP → Service de connexion de sites par extension du réseau privé du groupement de commandes informatiques depuis l'infrastructure centralisée de l'opérateur.
3	Accès Internet autonomes hauts débits et très hauts débits → Service de fourniture d'accès Internet autonome pour des sites à besoins Internet spécifiques, dont les 113 écoles de la ville de Nantes à raccorder au très haut débit dans la mandature. Gestion des noms de domaine Internet du groupement de commandes informatiques.
4	Liaisons point à point → Service spécifique de connexion entre deux sites, en extension du réseau privé du groupement de commandes informatiques.

Lot	Désignation
5	Émission de messages électroniques en masse → Service d'envoi de courriels ou sms pour des campagnes de communication en masse.
	Total estimatif annuel pour l'ensemble des lots : 1 578 000 € TTC
	<i>Dont part Nantes Métropole : 464 000 € TTC</i>

Les marchés seront conclus pour une période initiale de 1 an du 1 janvier 2017 au 31 décembre 2017 à laquelle se rajoutera une phase préparatoire de mise en œuvre afin de permettre la continuité des services de télécommunications au 1er janvier 2017. Cette phase débutera à compter de la date de notification du marché prévue courant juillet 2016 et s'achèvera au plus tard au 31 décembre 2016. A l'expiration de la période initiale de 1 an, les marchés pourront être reconduits 3 fois 1 an.

Conformément aux articles 33, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics, il vous est demandé d'autoriser le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la réalisation de ces prestations.

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2016, chapitre 011, opération n° 3106 et libellé « Frais de télécommunications - mutualisé » et opération n°3205 « Frais de télécommunications - spécifique » et opération n°3208 « Frais de télécoms – SMS info circulation - spécifique »

LE CONSEIL DÉLIBÈRE ET, A L'UNANIMITE

1 – Autorise le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la fourniture de services de télécommunications pour le compte du groupement de commande informatique constitué par Nantes la Ville de Nantes, le CCAS de Nantes et l'école supérieure des beaux-arts de Nantes Métropole (ESBANM) ;

2 - Autorise Madame la Présidente ou Madame la Vice-présidente déléguée à exercer les missions confiées au pouvoir adjudicateur par le Code des Marchés Publics, notamment à signer les marchés et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nantes, le 26 février 2016

La Présidente de Nantes Métropole,



Johanna ROLLAND

Affichée le 04 mars 2016

Transmise en préfecture le :

Accusé de réception en préfecture
044-244400404-20160226-2016_31DC-DE
Date de télétransmission : 08/03/2016
Date de réception préfecture : 08/03/2016